

N° Adhérent :
Nom - Prénom :
Adresse :

## **DOSSIER OGAEV BIC-BA 2022-2023**

## A nous transmettre complété

(se reporter au guide d'utilisation des OG pour remplir ce document)

### **DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR:**

☐ Déclaration Fiscale 2022 avec les Cerfas DGFIP Millésime 2023 & annexes : par voie dématérialisée en EDI transmise à la DGFIP et à l'OGAEV

**	BIC-RS: 2031 + 2031 bis + 2031 ter	2033A	à	2033E
*	BIC-RN: 2031 + 2031 bis + 2031 ter	2050	à	2059E
*	BIC-RS: 2065 + 2065 bis + 2065 ter	2033A	à	2033E
*	BIC-RN: 2065 + 2065 bis + 2065 ter	2050	à	2059E
*	BA-RS: 2139 + 2139 bis + 2139 ter	2139A	à	2139D
**	BA-RN: 2143 + 2143 bis + 2143 ter	2144	à	2154

- ☐ Balance à transmettre en EDI (ou par mail au format Excel uniquement si EDI impossible)
- □ Tableaux OG
- ☐ TVA: Copie de la CA12 ou des CA3
- ☐ La CVAE, pour les dossiers concernés
  - La 1330 CVAE uniquement pour les Entreprises pluri-établissements. La coche Mono-Etablissement dans les cerfas 2033E et 2059E dispense de l'envoi de la 1330 CVAE quel que soit le chiffre d'affaires.
  - La 1329 DEF uniquement pour les Entreprises redevables de la CVAE dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000€.

☐ Le FEC, fichier des écritures comptables, pour les dossiers sélectionnés pour l'EPS

Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du Cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du Cabinet	

#### Tableaux OG à compléter et à nous retourner avec la liasse

OGID00-OGBIC00	INFORMATIONS D'IDENTIFICATION			
	Libellés	Répons		
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE				
Forme juridique				
Code Activité de la famille	comptable			
Code Activité Libre				
	PERIODE			
Date de début exercice N				
Date de fin exercice N				
Date d'arrêté provisoire				
Monnaie				
SITUATION AU REGARD D	E LA TVA (E) : (1) (2) (3) ou (4)	4)		
(1) Recettes exonérées en	totalité de TVA			
(2) Recettes en franchise d	e TVA en totalité			
(3) Recettes soumises en te	otalité à TVA			
(4) Recettes soumises part	iellement à TVA			
Si (4): Coefficient de déducti	on (en %)			
DECLARATION RECTIFICATIVE				
Tableaux fiscaux uniquement · OUI · NON				
•				

Je soussigné(e),			
Identification du professionnel de la comptabilité			
Dénomination : N° SIRET :			
Déclare que la comptabilité de :			
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.			
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.			
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			
Le/ A : Nom du signataire <i>(qui doit être le nom de l'expert-comptable)</i> :			
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE			
Nom de l'éditeur : Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale : Référence du logiciel (N° de version et N° de révision) :			

ACDICOA INFORMATIONO OFNEDALEO	
GBIC01 INFORMATIONS GENERALES	
Renseignements divers	Réponse
_'adresse personnelle de l'adhérent ( <u>personne physique</u> ) est-elle identique à son adres professionnelle ? <i>(1) oui - (2) non - (3) non applicabl</i> e	sse
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans co	onjoint
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds inscrit à l'actif du bilan a-t-il été créé par l'adhérent? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Si le compte de l'exploitant ( <u>personne physique</u> ) est débiteur à la fin de l'exercice et av présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des frais financiers ? (1) oui - (2) no (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant (4) non applic	on –
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité <mark>limitée aux 2/3 des dépenses en et plafonnée à 915 €</mark> . (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	<mark>gagées</mark>
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non – (3) oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cessé son activité <i>(uniquement en cas de cessation)</i> - Date de la cessation : - Motif de la cessation : (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sair	/
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE source étrangère ? (1) oui - (2) non	de
Y-a-t'il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui – (2) non Si oui : Désignation :	
Si activité de location en meublée : - Activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2)	
- Location de courte durée (1) ou de longue durée (2)	
- Bien géré par un gestionnaire <b>(1) oui – (2) non</b>	
- Affiliation aux cotisations sociales (1) oui – (2) non	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montant
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisée charge (déduction sur la déclaration 2042) : - montant des cotisations TNS obligatoires : - montant des cotisations TNS non obligatoires :	es en

Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes:	

## OGBIC02 RENSEIGNEMENTS FISCAUX

Néant : 🚨

# TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées

	(racine		Montant		
Libellés	compte concerné)	Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalemen	
CHARGES MIXTES					
Véhicules (carburant, assurance, entretien)	*				
Habitation	*				
dont taxe foncière	Cpte 63512				
Autres dépenses liées à l'habitation	*				
PRELEVEMENTS EN NATURE					
Marchandises	Cpte 607				
Matières premières	Cpte 601				
Fournitures consommables et charges externes	*				
REMUNERATIONS					
Salaires	Cpte 641				
dont indemnités journalières des salariés	*				
Charges Sociales sur salaires	Cpte 645				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	Cpte 646				
Rémunération du conjoint	*				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	Cpte 644				
Rémunération des associés non gérants	*				
IMPOTS ET TAXES					
CSG non déductible	Cpte 637				
FRAIS FINANCIERS					
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	Cpte 6611				
Intérêts sur crédits à court terme	Cpte 661-6611				
AUTRES					
Amendes	*				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA (aux 2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)	*				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	*				
Autres :					
à préciser :	*				
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES					
Déductions Fiscale	s			Montant déduit	
Plus-values				3.0 3.016	
Article du CGI permettant l'exonération - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quindecies					

	- Autres (à préciser) :	
	Plus-value court terme différée	
	Autres déductions fiscales	
	- à préciser :	

- ❖ OGBIC03 TVA COLLECTEE à transmettre \*
- ❖ OGBIC04 ZONES LIBRES n'est pas demandé

OGBIC05	OGBIC05 PREVENTION DES DIFFICULTES			
	Entreprises décelées en difficulté	Réponses		
	ulté : (1) oui - (2) non es informations ci-dessous.			
Pérennité de l'entre chiffres d'affaires, be découvert bancaire				
Existe-t-il un projet	de :			
(1) cession d'entre (4) cessation d'act				
Ouverture d'une pro	océdure collective :			
(1) Non - (2) Conci (4) Redressement				
	le : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : riété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location			

* OGBIC03 : TVA COLLECTEE <u>à transmettre</u> Si votre chiffre d'affaires déclaré en matière de TVA est différent du chiffre d dans la liasse fiscale, alors expliquez-nous les écarts :	l'affaires déclaré

**OGAEV -** LES SUVIERES N°29 - 923, AV. DES MIMOSAS - CS30329 - 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX

TEL: 04 94 19 85 85

email : <u>contact@ogaev.com</u> SITE : <u>www.ogaev.com</u>

Agrément du 5 octobre 1977 - N° 1.02.830 SIRET 314 901 323 00043